

<http://ecoleemancipee.org/spip.php?article2661>



CAP 22 enseignement agricole : faire payer la baisse des effectifs scolarisés dans le privé aux seuls établissements



publics ? Publication date: jeudi 25 octobre 2018

- Éducation -

Copyright © L'École Émancipée - Tous droits réservés

Les réformes qui impactent l'enseignement agricole sont décidées ailleurs, mais notre ministère se fait fort de les appliquer sans détour. Ainsi, quid de ses spécificités dès lors que le privé ne subit pas davantage que l'enseignement public ? Les réformes des voies générales et technologiques amplifient les processus entamés dans les précédents quinquennats de réduction des horaires disciplinaires au profit des heures à gérer par l'établissement et par la réduction des spécialités offertes. Ensemble, elles sont susceptibles de réduire profondément l'attractivité des établissements publics d'enseignement agricole qui scolarisent majoritairement dans ces voies. La « Loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel » va détourner des élèves de la voie professionnelle au profit de l'apprentissage. Pourtant, les maisons familiales rurales pourront tirer leur épingle du jeu en réunissant dans une même classe des élèves alternants avec des apprentis.

Bercy, selon le Directeur général de l'enseignement agricole, ambitionnerait de supprimer 1000 à 2000 emplois dans l'enseignement agricole d'ici 5 ans, au motif d'une baisse de 8000 élèves, alors que 1000 emplois ont été rétablis pendant le précédent quinquennat. Cette confusion des chiffres entre public et privé cache une toute autre réalité puisque 1000 élèves supplémentaires ont été accueillis dans le service public pendant que le privé en perdait 9000. Ainsi, les libéraux ne manquent pas d'imagination pour justifier un dégraissage futur des emplois dans le service public, alors que les maisons familiales, qui n'émargent pas au plafond d'emplois, continueraient à percevoir des crédits à la hauteur de leur participation au service public d'enseignement agricole.